



Extrait du registre des décisions

Bureau du 02 mai 2019

n° 046-19

Objet : *RS - Demande de subvention pour les opérations du programme de gros entretien-renouvellement répondant aux critères de rénovation thermique, mise aux normes et sécurisation et rénovation des bâtiments scolaires au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)*

- date de convocation le 26 avril 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi deux mai à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 31

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Alexandra Turnar
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Luc Berthalay à Damien Regairaz - de Aloïs Chassot à Xavier Dullin - de Christian Gogny à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Hemar à Marc Chauvin - de Sylvie Koska à Driss Bourida

- conseillers excusés : 16

Jean-Pierre Beguin - Luc Berthoud - François Blanc - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Catherine Chappuis - Albert Darvey - Jérôme Esquevin - Maryse Fabre - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Benoît Perrotton - Florence Vallin-Balas - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 02 mai 2019

délibération n° 046-19

objet **RS - Demande de subvention pour les opérations du programme de gros entretien-renouvellement répondant aux critères de rénovation thermique, mise aux normes et sécurisation et rénovation des bâtiments scolaires au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que le budget de Grand Chambéry prévoit une enveloppe récurrente dédiée au gros entretien-renouvellement permettant de garantir l'état du patrimoine bâti, de mettre en conformité et de répondre aux normes d'accessibilité handicapés des bâtiments de Grand Chambéry, dans un souci de gestion raisonnable du patrimoine.

Afin de soutenir les projets d'investissement des collectivités territoriales, l'Etat propose pour 2019 une dotation de soutien à l'investissement local.

Pour Grand Chambéry, les projets retenus dans le cadre du programme de gros entretien-renouvellement du patrimoine bâti sont :

- au titre de la rénovation thermique :
 - o le relampage du gymnase de Leya à La Motte-Servolex,
 - o le remplacement de la chaudière du gymnase du Parc à Challes-les-Eaux,
 - o le remplacement du chauffage au gaz par le chauffage urbain à la Maison des syndicats à Chambéry,
- au titre de la mise aux normes et sécurisation :
 - o mise en conformité des installations électriques de la Maison des syndicats,
- au titre de la rénovation des bâtiments scolaires :
 - o remplacement du sol sportif du gymnase du Granier à La Ravoire.

Ces différentes opérations représentent une enveloppe estimée à 595 000 € HT.

Il est proposé de solliciter l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour l'attribution de subventions.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les demandes de subventions émises par la Communauté d'agglomération,

Vu le budget 2019,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite de l'Etat une subvention la plus élevée possible dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour 2019,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à mener les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 046-19

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention pour les opérations du programme de gros entretien-renouvellement répondant aux critères de rénovation thermique, mise aux normes et sécurisation et rénovation des bâtiments scolaires au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 02 mai 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190502-lmc1H22024H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22024H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2019